



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION MIXTE FORMATION – ECONOMIE DU CSE FRET

Les membres des commissions emploi-formation et économique du CSE FRET se sont réunis le 20 mai 2020 pour participer à une réunion mixte destinée à lier les divers sujets d'actualité dans le but de mieux les appréhender et d'essayer d'y apporter une analyse pertinente et globale.

La situation financière actuelle de Fret SNCF est délicate. Pendant le confinement, l'Entreprise a subi une perte de 40 % de son chiffre d'affaires. Il semble difficile d'estimer précisément l'impact final qu'aura la pandémie sur l'année 2020, car on a encore peu de visibilité. Les estimations actuelles affichent un manque à gagner d'environ 25 millions d'euros par mois, ce qui, à date de la commission, pourrait représenter une fourchette de pertes allant de 140 à 220 millions.

On peut élaborer tous les calculs possibles, échafauder toutes les hypothèses, qu'elles soient pessimistes ou optimistes, le résultat semble sans appel : il va manquer de l'argent à la fin de l'année. Malgré des efforts considérables pour assurer les divers trafics vitaux pour la nation pendant la crise, Fret SNCF reste le grand oublié... Il semble que les promesses de soutien du Gouvernement à toutes les entreprises se soient évaporées.

Pourtant, la crise du covid a été une opportunité de mettre en avant le savoir-faire et la capacité à répondre présent pour assurer le fonctionnement du pays. Fret SNCF a pu prouver sa capacité à réaliser ses trafics en qualité.

Les problèmes de trésorerie remettent en question les diverses perspectives d'avenir. Si l'impact de la crise sanitaire sur la Marge Opérationnelle atteint moins 100 millions et si aucune mesure de soutien n'est décidée par l'État, la situation devient très délicate dès fin 2020.

Aujourd'hui, FRET SNCF attend des aides de l'État via une approche « secteur » qui apparaît plus solide juridiquement et plus acceptable pour un Gouvernement qui n'est pas à l'aise d'aider une entreprise en particulier.

Pour la Direction, il existe 2 leviers : notre capacité à améliorer notre performance et à réduire nos frais de structures. Cependant, on peut s'interroger sur la pertinence de réduire encore nos coûts.

Peu d'entreprises par le passé ont su opérer un virage et une remise en cause comme l'a fait Fret SNCF depuis 10 ans.

Aujourd'hui, la vérité du ferroviaire est ailleurs. Un débat doit être lancé pour savoir quel est l'avenir industriel que souhaitent le pays et l'Europe d'une manière générale : si on considère le transport ferroviaire au même titre que le transport routier, la lutte est perdue d'avance car on ne joue pas avec les mêmes règles. Si au contraire, on envisage Fret SNCF comme l'opérateur historique sur le territoire, le seul opérateur à même de développer une industrie et un commerce durable, il va falloir penser au-delà du chiffre d'affaires. Voilà le cœur de la question.

Au vu d'une présentation qui ne semble s'opérer qu'autour d'une stratégie commerciale et principalement avec une vision économique et technique, les membres de la commission s'interrogent sur le fait de ne pas avoir axé une partie de ces éléments sur l'emploi et la formation.

Effectivement, dans le cadre d'une commission mixte, on aurait aimé savoir comment était prévu le développement des compétences de la force de vente. On aurait aimé savoir quelles sont les actions de formation envisagées pour les acteurs locaux qui n'ont pas encore la fibre commerciale.

Au final, nous ne savons toujours pas quelles sont les évolutions envisagées pour faire entrer la formation au cœur de nos organisations.

Même si cette commission a été riche en débats intéressants, elle n'a pas réussi à faire le lien entre les sujets économiques et emploi formation. Il n'y a eu aucune réponse sur les moyens de formation qui vont être mis en place pour atteindre les objectifs. Aucune réponse non plus sur l'évolution possible de la Direction Commerciale. Les seuls éléments concernant la formation ont été ceux qui ont été réalisés par le passé. Ce qui intéresse les membres, c'est tout ce qui va concerner le futur de la formation.

On remarque aussi que les documents concernant les sujets emploi et formation sont principalement quantitatifs et techniques. Ils sont surtout centrés sur la fluidification du dialogue social en amont de réorganisations à venir mais ils ne parlent pas beaucoup des compétences des agents, ni des mesures concrètes d'accompagnement du changement. Pas non plus d'ébauche d'hypothèses d'impact sur l'emploi, que ce soit au national ou par territoire, dont on sait que certains sont déjà grandement sinistrés. Pas non plus d'évocation de l'Entretien Professionnel, ni de la communication aux agents. La Direction est moins prompte à faire évoluer sa formation qu'à réorganiser tous azimuts le fonctionnement de la production.

De ce point de vue, la commission mixte n'a aucun intérêt car les sujets d'emploi et de formation sont noyés sous le rouleau compresseur de l'aspect économique.

Il est essentiel de redonner à chaque commission sa légitimité afin qu'elle ait un vrai pouvoir d'analyse et soit moteur sur le changement.

Il nous semble que cette expérience ne doit pas être renouvelée. Elle n'apporte pas de plus-value car elle noie l'humain sous le financier.

(Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org)